



se Former

## ENTRETIEN PROFESSIONNEL FORMATION À DISTANCE

UNE FORMATION **GRATUITE ET À DISTANCE** POUR MAÎTRISER  
LES ÉTAPES CLÉS D'UN **ENTRETIEN PROFESSIONNEL**

### L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL

#### C'est quoi ?

L'entretien professionnel est un moment d'échange formel entre le salarié et l'employeur pour envisager les perspectives d'évolution professionnelle et les formations qui peuvent y contribuer. Ce rendez-vous est obligatoire au moins tous les 2 ans.

### 1 Bénéficiaires

Toutes les entreprises et leurs salariés relevant de l'OPCO EP.

### 2 Contenu

2 modules de formation de 45 minutes chacun :

- pour l'employeur ou le manager chargé de mener l'entretien ;
- pour le salarié.

Objectifs :

- Comprendre les enjeux ;
- Mettre en place et mener un entretien ;
- Préparer son entretien.

Pédagogie : contenu diversifié s'appuyant sur des vidéos, podcasts et activités interactives.

### 3 Avantages

- Apporter à l'employeur une aide à la conduite de l'entretien professionnel et permettre à son/ses salarié(s) de s'y préparer ;
- Obtenir des informations pratiques et concrètes ;
- Respecter les obligations légales ;
- Gagner du temps et disposer de la souplesse offerte par la formation à distance en la suivant à son rythme et en la fractionnant si nécessaire.

### 4 Comment y accéder ?

- Rendez-vous sur le site de l'OPCO EP : <https://www.opcoep.fr/formation-entretien-professionnel>
- Une fois le formulaire renseigné, vous recevrez un mail contenant un lien d'accès à la plateforme « 360Learning » et serez invité à rejoindre la formation dès l'ouverture de la prochaine session.



Téléchargez également les **guides pratiques** sur l'entretien professionnel de l'OPCO EP :

- Version employeur
- Version salarié